

Sciences Humaines et sociales Mention : Géographie et Aménagement, spécialité Aménagement et projets de territoires

RNCP11302 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	121g
Code(s) ROME	K1802, A1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités appliquées au développement territorial, en milieu urbain comme en milieu rural, à la gestion et à l'animation de projets de territoires :

Il exerce des études préalables et diagnostics sur les territoires ou dans les domaines dont il s'occupe : intercommunalité, Pays, Régions, bilans socio-économiques, diagnostic et audits territoriaux,

Il participe avec les élus et avec d'autres professionnels de l'aménagement à la définition d'orientations stratégiques d'aménagement et de développement territorial

Il est capable d'analyser des problématiques complexes sur un territoire pour formuler des orientations stratégiques et plus opérationnelles

Il conçoit, met en œuvre et supervise des procédures en matière d'observation des territoires, de gestion des espaces et d'aménagement des territoires : études sur les réseaux, l'emploi, le cadre de vie, les services, et l'environnement urbain

Il développe des scénarii prospectifs qui participent de l'aide à la décision pour les collectivités, services de l'Etat,

Il maîtrise les techniques et méthodes liées à l'urbanisme, au développement local

Il est capable de concevoir et d'animer un dispositif de concertation

Il est capable de travailler avec d'autres professionnels afin de mener à bien un projet territorial

Ses connaissances en matière d'économie du projet lui permettent d'en appréhender sa faisabilité et d'en évaluer les impacts socio-spatiaux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé maîtrise dans le respect de la réglementation légale et conventionnelle ainsi que dans le respect des règles d'éthique :

les règles et procédures en matière d'aménagement et de planification (droit de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'environnement),

les modes d'action et les dispositifs pour intervenir en matière de développement territorial, d'urbanisme

les politiques publiques sectorielles impactant et participant à la dynamique et au développement des territoires

les dispositifs de contractualisation autorisant l'action
les nouveaux modes de partenariats publics-privés
les méthodes d'analyses et les traitements de données portant sur les territoires ruraux et urbains: diagnostic, observatoires, prospective
les référentiels de gestion de projets dans le domaine du diplôme
l'animation, la médiation et la communication autour des questions d'aménagement et de développement territorial
Les travaux, centres de recherche et centres de ressources participant de la réflexion sur l'aménagement des espaces urbains, périurbains, ruraux et le développement des territoires

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Développement social, économique, culturel ; ingénierie sociale ; développement local.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé d'études économiques et sociales
Chargé d'études environnement
Chargé d'ingénierie sociale (développement local)
Chargé de mission de développement local
Chargé de mission en études
Chargé de planification
Chef de projet (de pays)
Chef de projet (études)
Chef de projet de développement local
Animateur de développement local
Animateur de développement régional
Urbaniste

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 645
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11302/>